

# dossier



Une grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*).

© Daniel Proux / Ville de Poitiers



La Casette est labellisée "refuge à libellules".



Un Vulcain (*Vanessa atalanta*).

© Daniel Proux / Ville de Poitiers



Couple d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*).

© Daniel Proux / Ville de Poitiers



Fritillaire pintade.

Difficile de passer à côté des rapports alarmants qui chaque semaine montrent et démontrent que la biodiversité est en danger : **les insectes pourraient disparaître d'ici un siècle, un million d'espèces animales et végétales (sur 8 millions) seraient menacées d'extinction, les populations d'abeilles ont subi des pertes spectaculaires...** Dans Grand Poitiers, la question est prise très au sérieux. **Panorama des actions engagées et conseils sur les pratiques du quotidien à réaliser facilement à la maison.**

# Biodiversité : une attention de tous les jours



© Daniel Proux



Les bords de Clain réaménagés sont propices à des balades nature.

© Alain Montaufer



© Magali Coadu / Grand Poitiers

Poitiers, avec ses 850 ha d'espaces verts, est une ville verte. Pour autant, comme partout dans le monde, la ville est soumise à la baisse de la biodiversité. Dégradation des milieux dans lesquels vivent les différentes espèces du fait de l'urbanisation, pesticides, manque d'eau... sont autant de facteurs à l'origine de ces changements.

Pour enrayer le phénomène sur le territoire, les services de la Ville et de Grand Poitiers ont engagé depuis plusieurs années de nombreuses actions qui commencent à porter leurs fruits. À commencer par l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires – désormais interdits à la maison aussi – dans les espaces verts depuis plus de 10 ans. « Si nous observons que certaines espèces comme les moineaux, les hirondelles sont moins nombreuses qu'avant, il est certain que nous avons à Poitiers plus d'oiseaux que dans les plaines céréalières à la culture intensive de la campagne poitevine », explique Noémie Jolibois, directrice des espaces verts de la Ville de Poitiers.

## Fauche tardive et cours d'eau

Autre point essentiel pour favoriser la vie végétale et, par ricochet, la vie animale : la gestion différenciée. Terme technique qui recouvre une évidence : en fonction de leur utilisation par les habitants, de leur fréquentation, les espaces verts ne nécessitent pas le même entretien. Exemple ? Alors que certains sont tondues très régulièrement pour permettre aux habitants d'en profiter pleinement (parc de Blossac), la fauche tardive est appliquée dans d'autres. La végétation devient ainsi refuge pour les insectes et accomplit toutes les étapes de son cycle : des fleurs pour les pollinisateurs, des

graines pour les oiseaux... Ce mode de gestion est également utilisé au bord des cours d'eau. À la Cassette par exemple, site labellisé « Refuge à libellules », et à Migné-Auxances, les bords de rivières ne sont plus tondues, les iris d'eau sont ainsi préservés, ce qui profite aux libellules. Leurs larves aquatiques, pour réaliser leur mue, remontent à la surface sur une herbe haute, une écorce... Les répercussions sur la population de libellules sont déjà perceptibles, suivies de près grâce aux inventaires réalisés chaque année depuis 10 ans. La préservation des espaces naturels permet à des espèces emblématiques telle que le castor, de faire son retour sur le territoire. Autre exemple : un an après l'abattage des peupliers en bord de Boivre, le papillon cuivré des marais a fait son retour dans la prairie humide.

## Des aménagements pour la faune

Les cours d'eau, véritables réservoirs de biodiversité, font également l'objet de toutes les attentions. La Ville de Poitiers a entrepris depuis plusieurs années la reconquête des berges de ses rivières (promenade Pasteur, pont Joubert, îlot Tison...). Des panneaux, des observatoires permettent de sensibiliser les habitants à leur environnement... Le projet d'aménagement du Moulin Apparent viendra dans les années à venir compléter ce projet au long cours. Autre action avec l'entretien et la gestion favorable à la biodiversité des cours d'eau et l'arrachage des plantes invasives par Grand Poitiers sur les parcelles publiques qui lui appartient. À noter : les habitants doivent en faire de même pour les cours d'eau qui passent sur leur terrain.

# dossier

Au-delà de l'entretien et la bonne gestion des espaces verts et naturels, Grand Poitiers propose un accompagnement des communes, en partenariat avec les associations, pour des aménagements favorables à la faune. Dans les écoles, sur les églises, des nichoirs à oiseaux sont installés, tout comme des abris à chauves-souris. Mais pourquoi les animaux ne construisent plus eux-mêmes leur habitation ? « *Les maisons disposent de moins en moins de cavités* », explique Virginie Delacour, écoconseillère de Grand Poitiers. « *Les oiseaux n'ont donc plus d'endroit où nicher. Pour les chauves-souris, lorsque des travaux sont réalisés, comme récemment au pont Joubert, nous veillons aussi à ne pas leur porter préjudice.* » Récemment, la frayère à brochets a été restaurée à la Casette. Aménagée il y a plus de vingt ans, elle avait commencé à se reboiser. Or les brochets ont besoin d'une prairie inondable pour se reproduire. Et dans quelques semaines, des ruches feront leur apparition sur le site des Carmélites (lire ci-contre).

## Attention aux espèces invasives

Pour favoriser la biodiversité, il faut aussi lutter contre certaines espèces, invasives, qui concurrencent les autres. Des animaux

© Daniel Proux / Ville de Poitiers



sont donc « sous surveillance », comme la tortue de Floride qui est régulièrement abandonnée dans la nature par certains habitants. Ceci au détriment de la tortue locale, la Cistude d'Europe, dont la reproduction est en baisse et est considérée en danger de disparition dans Grand Poitiers. Même constat avec les écrevisses américaines qui détruisent l'écosystème (en mangeant herbes, petits poissons... dans un plan d'eau, en creusant des galeries sous les rives) et contaminent les écrevisses locales. Fragiles, les écrevisses à pattes blanches meurent et sont de moins en moins nombreuses. Des campagnes d'arrachage des plantes invasives (comme la jussie, la renouée du Japon, la berce du Caucase) sont également menées. Une nécessité pour la survie de la biodiversité.

## À SAVOIR

### LES 8 « SPOTS » DE BIODIVERSITÉ

- Les Rochers du Porteau
- L'îlot Tison
- Le parc du Clain Nouveau
- Le chemin de la Grotte à Calvin
- La Casette (bord de Boivre)
- Le pré de l'Hôpital des champs
- Les prés Hermès
- La promenade Pasteur.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Grand Poitiers

[vienne.lpo.fr](http://vienne.lpo.fr)

[cpie-poitou.over-blog.com](http://cpie-poitou.over-blog.com)

[vienne-nature.fr](http://vienne-nature.fr)

## ASSOCIATIONS

# Éducation à l'environnement : trois associations engagées



© Claire Marquis

## Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)

Historiquement centrée sur la protection des oiseaux, la LPO œuvre aujourd'hui pour la biodiversité en général. Ses actions s'articulent autour de 3 axes : connaissance de la biodiversité (enquête de terrain pour mieux protéger les espèces, qu'elles soient menacées comme l'outarde canepetière ou dite commune, comme les moineaux du Poitou) ; protection (accompagnement des professionnels, collectivités dans des actions concrètes) et sensibilisation du public et des scolaires. L'association

mène, par exemple, une action importante à Poitiers ouest avec un groupe d'habitants, deux classes et la Ville de Poitiers (photo ci-contre). Comment favoriser la biodiversité sur le site de la grande pelouse derrière le centre de la Blaiserie ? Un travail au long cours qui a déjà permis de fabriquer des nichoirs, délimiter des zones d'herbes hautes, créer des abris naturels...

## CPIE Seuil-du-Poitou

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) compte 7 salariés. Sa mission ? L'éducation à l'environnement : biodiversité mais aussi réduction des déchets, alimentation, énergie... L'association mène également des actions avec les collectivités locales. À Poitiers, le CPIE accueille régulièrement les élèves des écoles élémentaires pour des ateliers autour de la biodiversité dans les parcs. Un jeudi par mois, entre 12h et 14h place De-Gaulle, un animateur invite les passants à un temps d'échange autour d'un thème varié (exemple : les araignées peuvent-elles

voler ?). Le CPIE a également en charge l'animation de l'espace naturel sensible du Bocage de la Verrerie à Béruges et intervient à l'Atelier du 19 aux Couronneries.

## Vienne Nature

Vienne Nature est une association de protection de l'environnement créée en 1967. Elle mène trois types d'actions : la participation au débat public, à travers son implication dans des commissions officielles autour des projets d'aménagement du territoire ; l'éducation à l'environnement auprès du grand public, des élus... ; la connaissance du patrimoine naturel à travers des enquêtes sur la répartition des espèces faunistiques et floristiques sur le territoire. Forte de 9 salariés, elle compte 550 adhérents. Sorties grand public, médiation autour de la faune sauvage (comment cohabiter avec les chauves-souris par exemple), enquête participative sur les espèces faciles à identifier... sont autant d'exemples de médiation auprès du public.

# Bientôt des ruches aux Carmélites



Objectif des ruchers pédagogiques : que les habitants s'approprient le projet.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

## Quatre ruches seront installées sur le site des Carmélites.

La Ville est accompagnée pour cela par l'association l'ABEILocales.

Les abeilles, très sensibles aux pesticides, et au rôle de pollinisateur essentiel (sans abeilles, plus de fruits ni de légumes !), sont devenues le symbole d'une biodiversité en danger. Une idée dont l'association ABEILocales s'est emparée en développant le projet « Mon village, mon quartier, espace de biodiversité ». L'année dernière, 6 communes de Grand Poitiers\* se sont lancées dans l'aventure, au premier rang desquelles Savigny-l'Évescault où se situe aujourd'hui le siège de l'association. Installation d'un rucher pédagogique, animations dans les écoles, abris à insectes

offerts aux enfants, accompagnement pour la création d'un carré pour la biodiversité... sont autant d'actions menées avec les communes et leurs habitants.

### Deux ans d'accompagnement

Cette année, 8 nouvelles communes, dont Poitiers, rejoignent le dispositif. D'ici fin juin, quatre ruches seront installées sur le site des Carmélites. Des agents de la Ville de Poitiers seront formés pour s'en occuper. « Il ne s'agit pas de ruches pour produire du miel, même s'il y en aura effectivement », explique Yvonnick Guinard, écoconseiller de Grand

Poitiers. « L'idée est de réconcilier les habitants avec la biodiversité, les insectes notamment, qui ont mauvaise réputation alors qu'ils ont un rôle essentiel de recycleur, de pollinisateur et de régulateur. »

« Notre accompagnement dure deux ans », précise Typhaine Coillot, salariée de l'ABEILocales. « L'idée est vraiment que les habitants s'approprient le projet. Il y a parfois de la réticence, de la peur, mais très vite les gens apprennent à connaître les insectes. »

\*Savigny-l'Évescault, Saint-Julien, Lavoux, Tercé, Jardres, Bignoux

[abeilocales.fr](http://abeilocales.fr)

## INTERVIEW



**Marie-Thérèse Pintureau**, adjointe au Maire chargée des Espaces verts et des jardins partagés

### Comment la Ville gère-t-elle ses espaces verts ?

Nous appliquons depuis de nombreuses années une gestion responsable, respectueuse de l'environnement. Il nous faut trouver un équilibre entre la préservation de la biodiversité, l'esthétique et les attentes des usagers. Nous sentons que les habitudes changent, notamment grâce aux actions de médiation menées avec les associations. La tonte tardive est par exemple mieux comprise. Tout le travail

avec les écoles portera ses fruits dans quelques années.

### La charte de l'arbre entre-t-elle dans cette dynamique ?

Oui. Nous sommes passés d'une soixantaine d'essences au moment de sa signature à 180 aujourd'hui. Les habitants demandent par exemple beaucoup d'arbres fruitiers. Lors de la Fête de l'arbre, nous recevrons la labellisation de l'association ARBRES pour 5 de nos arbres remarquables. C'est une façon de rendre les Poitevins fiers de leur patrimoine naturel et donc de les sensibiliser.



**Patrick Coronas**, vice-président de Grand Poitiers chargé de la Transition énergétique et de la qualité environnementale

### Comment Grand Poitiers agit-il pour favoriser la biodiversité ?

Tout d'abord en protégeant les milieux naturels existants. Nous pouvons intervenir sur une espèce en particulier mais il est plus intéressant de préserver un milieu dans lequel la biodiversité se développe. Nous travaillons aussi pour assurer les trames bleues (pour l'eau), verte (pour la végétation) et noire (pour la faune nocturne). La lutte contre les espèces invasives comme les frelons asiatiques est également indispensable.

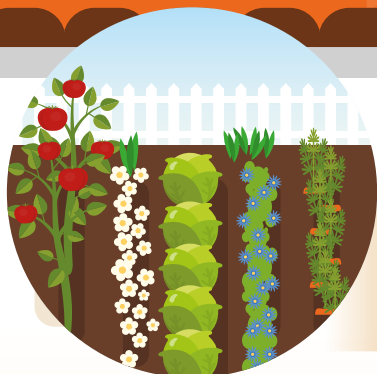
### Quelles actions restent à mener ?

Elles sont nombreuses et il n'y a pas toujours une seule réponse simple. Nous devons nous appuyer sur des faits scientifiques, d'où l'importance de travailler avec l'Université. Nous pouvons par exemple citer l'élaboration d'un atlas de la biodiversité : nous ne protégerons bien que ce que nous connaissons bien. La mise en œuvre du Programme alimentaire territorial nous permet aussi une meilleure prise en compte des impératifs environnementaux tout en assurant aux agriculteurs de nouvelles sources de revenu.

© Alain Montauffier

© Alain Montauffier

# Biodiversité : que faire à la maison ?



## Des jardinières à vos fenêtres

Préférez les espèces aromatiques ou mellifères.

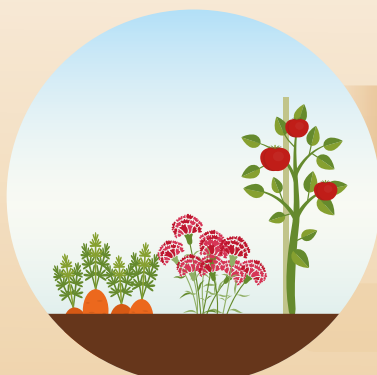
## Diversifiez votre jardin

Les végétaux forment la base de la chaîne alimentaire. Pour accueillir un grand nombre d'insectes et autres petites bêtes, mélangez fleurs sauvages (lin, bleuets, coquelicots, mauve...), légumes, plantes aromatiques, arbustes à fruits (aubépine, églantier, sureau, groseillier...), plantes ornementales (souci, clématite, tournesol, bruyère...)... en privilégiant les espèces locales adaptées au climat..



## Aménagez un point d'eau

En été ou quand les flaques d'eau se font rares, il permettra aux oiseaux et insectes de se désaltérer.



## Stop aux produits chimiques

Leur utilisation est interdite depuis janvier 2019. À la place, utilisez des fleurs pour protéger vos légumes (ex : les œilletons d'Inde pour les tomates, carottes, pommes de terre contre les mouches blanches ; la bourrache pour les courgettes, fraisières, tomates contre les limaces).



## Laissez un carré d'herbe non tondu

Les herbes hautes permettront aux insectes, comme les papillons, de s'y abriter et de s'y reproduire. Coupez une fois en octobre.

## Fabriquez des abris

Les hôtels à insectes facilitent la survie hivernale des insectes et arachnides. Les nichoirs à oiseaux sont à installer à la fin de l'hiver, à l'abri du vent et à plus de 2 mètres du sol. Pensez à identifier en amont les espèces qui viennent dans votre jardin pour adapter le nichoir.



## et aussi...

### Faire des passages à hérissons dans le grillage grâce à une tuile

- **Végétaliser les pieds d'arbres** : les insectes seront attirés par les fleurs au pied des arbres et non par les fruits.
- **Si vous entreprenez plusieurs actions en faveur de la biodiversité, prenez le temps d'observer les changements qui s'opèrent.**